



Les déterminants du délai d'audit et ses implications en termes de fiabilité et de pertinence de l'information financière: un essai de validation dans le contexte français

Khoufi Nouha, Habib Affes

► To cite this version:

Khoufi Nouha, Habib Affes. Les déterminants du délai d'audit et ses implications en termes de fiabilité et de pertinence de l'information financière: un essai de validation dans le contexte français . Accounting, Auditing

Accountability Journal, Emerald, 2016. <hal-01319297>

HAL Id: hal-01319297

<https://hal.inria.fr/hal-01319297>

Submitted on 20 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La qualité de l'information financière

Les déterminants du délai d'audit et ses implications en termes de fiabilité et de pertinence de l'information financière: un essai de validation dans le contexte français

Khoufi Nouha, Habib Affes

Doctorante; Finance et méthodes comptables, Université de Sfax, FSEG 3018, Sfax, Tunisie

Email : nouhakhoufi@yahoo.fr

Laboratoire Gouvernance, Finance et Comptabilité GFC : Lab.gfc@gmail.com

Résumé

Dans le contexte actuel de remise en question de la qualité, et donc de l'utilité, de l'information financière diffusée par les entreprises cotées, la durée d'intervention des commissaires aux comptes représente une composante majeure du délai d'annonce des résultats annuels. En effet, un long délai d'intervention constitue un élément de fiabilité des résultats publiés. Toutefois, une annonce trop tardive des résultats enlève à la pertinence de l'information financière. Le recours à des données de panel sur un échantillon de 250 observations entreprises-années durant la période allant de 2010 à 2014 examine comment la réalité du terrain impose aux auditeurs un arbitrage serré entre pertinence qui suppose une certification et une publication rapide de l'information financière et fiabilité qui suppose un délai minimal permettant aux auditeurs d'accomplir les diligences requises de la mission. Les résultats de la recherche n'appuient pas les hypothèses d'efficience associées à la complexité et au risque de la mission d'audit. Elles semblent privilégier les aspects institutionnels dans l'explication du délai d'audit.

Mots clés : Délai d'audit, qualité de l'information financière, les pressions politico-institutionnelles, divulgation des résultats, coûts d'agence,

1. Introduction

L'information ponctuelle est un critère primordial d'une divulgation efficace permettant de réduire l'asymétrie informationnelle entre les dirigeants et les investisseurs et de réduire, par conséquent, le niveau d'incertitude associé aux décisions basées sur les informations comptables et financières (Scott, 1997).

D'une manière généralement admise dans les référentiels normatifs, les auditeurs datent leur rapport de certification des états financiers en fonction de l'achèvement ou du quasi-achèvement des travaux de vérification. Le délai d'établissement des rapports d'audit apparaît ainsi un élément particulièrement déterminant et important quant à son utilité. Ce délai c'est le temps qui s'écoule entre la date de la clôture de l'exercice et celle de la signature du rapport d'audit par un professionnel indépendant (Piot, 2006).

A la lumière des enjeux énoncés plus haut, une étude dans le contexte tunisien s'avère intéressante. En effet, l'environnement économique des entreprises tunisiennes est influencé

par la mondialisation qui impose en plus des conditions d'efficacité, de compétitivité et de qualité, une demande en information additionnelle des investisseurs. Face à cette situation, les entreprises ont essayé d'améliorer le délai de divulgation des résultats annuels.

Cette étude est motivée d'une part, par l'importance que revêt la date du rapport des commissaires aux comptes dans le monde entier et surtout dans les pays émergentes et, d'autre part, par le manque de travaux qui ont traité ce thème dans le contexte tunisien en particulier.

La suite de cette recherche sera organisée comme suit : la deuxième section présente les hypothèses de la recherche à partir d'une revue de la littérature sur les questions du délai d'audit ou de publication des résultats financiers. La troisième section précise les aspects méthodologiques (échantillon, variables et traitements statistiques). La quatrième section synthétisera nos principaux constats empiriques. La cinquième section conclut.

2. Revue de la littérature et élaboration des hypothèses de recherche

2.1. Les caractéristiques liées au processus d'audit

L'étendue des diligences nécessaires à la certification des comptes représente à priori le principal déterminant du délai d'intervention des auditeurs. Plus l'effort d'audit requis (qualité de travail généralement exprimée en heures) est important plus le délai d'audit devrait être long (Piot, 2006).

2.1.1. La complexité de la mission d'audit

La complexité de la mission d'audit légal semble être un des enjeux majeurs à vaincre pour conserver aux comptes leur crédibilité et leur justification auprès des différentes parties prenantes, ou encore pour satisfaire l'audience des comptes selon l'expression de (Demeestere, 2005)¹.

Dans une optique patrimoniale de l'audit, la complexité de la mission dépend largement de la nature des actifs à valider. Ainsi, les firmes dont l'actif comporte une forte proportion de stocks ou de créances clients nécessitent une attention et des procédures de vérification particulières étant donné le caractère risqué et manipulable de ces postes. Dans le cas des stocks, outre l'assistance aux inventaires physiques de fin d'exercice, qui n'est pas en soi un facteur d'allongement du délai de vérification, il convient pour l'auditeur d'intégrer la

¹ Demeestere, R. (2005). Pour une vue pragmatique de la comptabilité. Revue française de gestion : 103-114.

complexité du système comptable analytique et d'avoir une bonne connaissance du secteur d'activité pour valider correctement les coûts unitaires².

A ce stade, les contrôles de fin d'études peuvent s'avérer fastidieux, particulièrement dans le cas des sociétés manufacturières dans le cycle de production sophistiqué. Par ailleurs, la validation des comptes clients impose généralement le déploiement d'un processus de confirmation directe relativement coûteux en temps.

De ce fait, en se référant aux normes d'audit françaises qui en harmonie avec les normes internationales en matière de validation des stocks et des comptes clients, nous pouvons formuler notre première hypothèse de recherche qui est la suivante (Demeestere, 2005) :

H₁ : Le poids des stocks et des créances clients dans le total de l'actif affecte positivement de délai d'audit.

2.1.2. L'opinion émise par l'auditeur

Le rapport d'audit en tant qu'aboutissement du processus global d'audit, constitue l'unique support de communication dont dispose le commissaire aux comptes pour informer les utilisateurs des états financiers. A travers son rapport, l'auditeur contribue à la réduction du déséquilibre informationnel subi par les parties prenantes et participe à l'amélioration de la communication financière des entreprises (Soltani 1992; Ben Ammar et Vigier 2000). L'auditeur engage sa responsabilité sur son opinion. Pour lui, le risque professionnel est lié au fait d'émettre une opinion erronée sur les comptes de l'entreprise contrôlée.

Par ailleurs, (Simnett et al. 1995)³ ont analysé sur le marché australien la relation entre la certification des rapports par les auditeurs externes et les délais légaux de publication, qui sont tenues de les respecter avec un retard maximum toléré d'un mois. Ils ont donc comparé les délais de la publication des rapports des entreprises assortis des réserves d'audit avec ceux des sociétés dont les rapports ne sont pas réservés. Leurs résultats empiriques relèvent que plus les réserves émises par les auditeurs sont graves, plus les entreprises retardent la diffusion des rapports annuels, car l'opinion d'audit qualifiée peut entraîner des négociations avec le client ainsi qu'un délai de consultation avec les partenaires d'audit plus supérieurs. Cette idée se

² Seuls Givoly et Palmon(2000) ont utilisé le ratio des stocks au total de l'actif, dont ils rapportent un impact positif sur le délai d'audit.

³Simnett et al. (1995), « Audit Qualification and the Timeliness of Corporate Annual Report », *The Accounting Review*, 55(4) : 563-577.

trouve soutenue par (Bamber et Schoderbek, 1993)⁴, ils ont trouvés que les résultats annuels sont publiés en retard de deux semaines en moyenne pour une firme recevant une opinion d'audit qualifiée que celle avec des rapports d'audit dépourvus des réserves. Dès lors, nous formulons notre hypothèse (Simnett et al. 1995, Bamber et Schoderbek, 1993) :

H₂ : La certification « assortie des réserves » affecte positivement le délai de la remise du rapport d'audit.

2.1.3. L'endettement financier

La relation entre l'endettement et le délai de remise du rapport d'audit est encore floue et la littérature propose deux avis différents. Certaines études supposent que le délai de la remise du rapport d'audit des entreprises les plus endettées est supérieur à celui des entreprises les moins endettées. En effet, une forte proportion de la dette au total des actifs va augmenter la probabilité de l'échec de la firme et peut soulever dans l'esprit de l'auditeur des préoccupations supplémentaires que les états financiers peuvent être moins fiables que la normale.

Cependant d'autres études ont trouvé que le délai de la remise du rapport d'audit dans les entreprises les plus endettées est inférieur à celui des entreprises les moins endettées. En effet, selon Jensen et Meckling (1976)⁵, les coûts contractuels entre actionnaires et créanciers sont fonction positive de l'endettement financier de la firme: plus les intérêts des créanciers sont élevés par rapport aux actifs mis en place de l'entreprise, plus le risque de transferts de richesses au profit des actionnaires est important et plus le coûts d'opportunité des emprunts futurs s'accroît. Il est alors possible qu'une diffusion rapide de l'information financière soit un élément important du processus de contrôle permettant de réduire les coûts contractuels engendrés par cette source de financement (Abdulla, 1996)⁶. Dès lors nous formulons notre hypothèse suivante :

H₃ : L'endettement financier est associé négativement sur le délai de la remise du rapport d'audit.

⁴ Bamber L.S et Schoderbek M.P. (1993), « Audit Structure and Other Determinants of Audit Report Lag : An Empirical Analysis », *Auditing :A Journal of Practice and Theory*,12(1) :1-23.

⁵ Jensen M.C. et Meckling W. (1976), « Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*,3(4) :305-360.

⁶ Abdulla J.Y.A. (1996), « The timeliness of Bahraini annual reports », *Advances in International Accounting*, n° 9, pp. 73-88.

2.2. Les pressions au niveau de la divulgation de l'information financière

Le délai d'intervention laissé aux auditeurs doit être raisonnable eu égard des diligences requises par la mission (Courteau et Zéghal, 1999)⁷. Or, une divulgation rapide des résultats est nécessaire pour préserver le contenu informatif et la pertinence de l'information financière transmise aux partenaires externes de la firme. Dès lors, diverses contraintes, pressions ou motivations sont susceptibles d'influencer, le plus souvent à la baisse, le délai imparti aux auditeurs pour formuler leurs opinions. Sont considérés successivement la demande externe d'information financière, l'endettement financier du client, la taille de la firme et la nature de la nouvelle information.

2.2.1. La demande externe d'information financière : coûts d'agence

L'intérêt de diffuser rapidement l'information financière va de pair avec l'importance qu'a cette information dans les relations entre la firme et ses partenaires. La théorie politico-contractuelle énonce que la diffusion d'une information financière de qualité sert un objectif de minimiser des coûts d'agence et des coûts engendrés par la visibilité politique de la firme Watts et Zimmerman, (1986)⁸. S'agissant de maximiser la valeur de marché des fonds propres, les firmes dont le capital est fortement dispersé subissent une pression plus importante pour diffuser rapidement leurs résultats financiers que celles dont le capital est concentré entre les mains des dirigeants ou de quelques actionnaires importants. Cependant, la valeur informative de l'information comptable est très limitée pour ceux qui de fait de leur participation aux organes de surveillance jouissent d'un accès privilégié à l'information. En d'autres termes, la dispersion de l'actionnariat devrait inciter les firmes à diffuser plus rapidement leurs résultats financiers, et donc à faire pression auprès de leurs auditeurs pour qu'ils délivrent leur opinion plus tôt. Inversement, il devrait exister une relation positive entre la concentration de l'actionnariat et le délai d'audit. A ce propos, à partir de la revue de la littérature nous pouvons conclure notre hypothèse de recherche qui est la suivante Leventis. Et Caramanis, 2005 :

H4 : La concentration de l'actionnariat a un effet positif sur le délai d'audit.

2.2.2. La taille de la firme

⁷ Courteau et Zéghal (1999) « Timeliness of Annual Reports: An International Comparison », *Accounting Enquiries*, 9(1):47-100.

⁸ Watts R.L. et Zimmerman J.L. 1986: *Positive accounting theory*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.

La taille d'une entreprise et le degré d'attention porté à ses affaires par les organismes publics, les syndicats, les investisseurs et l'ensemble des autres partenaires sont invariablement liés (Ireland, (2003)⁹. C'est ainsi, la plupart des études antérieures ont trouvé une association négative entre le délai d'audit et la taille de l'entreprise .En effet, L'étude de Krishnan (2008) teste la relation entre la ponctualité de l'information (en retard, précoce et dans les délais) et l'annonce des résultats annuels, ils ont trouvé que, plus la taille de la société est importante, plus le délai de la publication est court, D'après ces auteurs, l'amélioration des délais de publication peut être attribuée à divers facteurs, parmi lesquels: recours à l'informatique dans l'évaluation du système du contrôle interne, régularité et permanence du contrôle de l'auditeur en cours d'année, demande des marchés de capitaux.

Les grandes structures sont généralement reconnues par leur capacité à mettre en place des systèmes de contrôle interne et d'information efficaces, et à générer des économies d'échelle relativement au coût du processus de reddition des comptes (Bamber L.S, 1993).

Cette visibilité entraîne une pression et des coûts politiques que les dirigeants peuvent chercher à limiter par une diffusion rapide des résultats financiers. Nous formulons une hypothèse dans ce sens qui est la suivante (Bamber L.S, 1993 ; Behn et Searcy, 2006) :

H₅ : La taille de la firme a un effet négatif sur le délai d'audit

2.2.3. La nature de la nouvelle information

Le fait que les résultats financiers soient bons ou mauvais a largement été considéré dans les études empiriques visant à expliquer les délais de publication ou d'audit. Dans ce paradigme, des travaux analytiques avancent que les bonnes nouvelles sont diffusées avant les mauvaises (Leventis, 2004)¹⁰. Toutefois, Piot (2004)¹¹ montre que les coûts de divulgation, peuvent inciter certaines entreprises à limiter la mise sur le marché de bonnes nouvelles. Il propose deux explications. D'une part, les dirigeants cherchent à manipuler le résultat, ce qui accroît la période de négociation avec les auditeurs et le délai de divulgation. D'autre part, les dirigeants attendent de connaître les performances de leurs concurrents avant de publier leurs résultats.

Cependant, le résultat déficitaire peut être interprété comme une mauvaise nouvelle qui décourage les dirigeants à divulguer leurs états financiers tôt. En effet, les entreprises

⁹ IRELAND J. C. (2003) « An Empirical Investigation of Determinants of Audit Reports in the UK », *Journal of Business Finance and Accounting*, n° 30 (7), pp. 975-1015.

¹⁰ Leventis S. (2004), « Timeliness of financial reporting applicability of disclosure theories in an emerging Capital Market », *Accounting and Business Research*, 34(1):43-56.

¹¹ Piot C., (2004), « The Existence and independence of Audit Committees in France », *Accounting and Business Research*, 30(3):241-254.

déficitaires retardent leurs divulgations comptables pour réviser leurs comptes et s'assurer de la fiabilité de leurs résultats, étant donné que cette information intéresse beaucoup les investisseurs, et peut être transmise d'une façon rapide de bouche à oreille. En outre, un résultat déficitaire augmente le risque de l'entreprise, ce qui augmente la prudence de l'auditeur et l'incite à approfondir son travail pour lutter contre toute poursuite judiciaire potentielle future.

Plusieurs études empiriques forment également un consensus sur l'existence d'une relation positive entre le délai d'audit et une situation de perte comptable. Elles suggèrent que le délai de la remise du rapport d'audit des comptes des entreprises déficitaires est supérieur à celui des entreprises bénéficiaires. En effet, les entreprises bénéficiaires essaient d'achever l'audit de leurs comptes le plus tôt possible afin d'accélérer la publication de leurs rapports annuels, qui peut engendrer une augmentation de la valeur de leurs actions. Par contre, les dirigeants des entreprises déficitaires passent plus de temps à vérifier les résultats reportés, et à vérifier s'il y a des revenus non enregistrés, ce qui augmente le délai de la remise du rapport d'audit (Leventis et Piot 2004). C'est ainsi que, ces études nous permettent d'avancer à l'hypothèse suivante :

H₆ : Les bonnes (mauvaises) nouvelles relativement aux résultats financiers sont associées à un délai d'audit plus court (long).

2.3. Les capacités des producteurs du service d'audit

L'hypothèse qui suit est associée à l'impact direct qui peut avoir sur le délai d'audit les capacités des producteurs du service d'audit. Il convient toutefois de garder à l'esprit que ces capacités peuvent trouver une origine causale dans les stratégies managériales de la société auditée (Piot, 2006). En effet, les dirigeants étant les principales parties prenantes dans le choix du cabinet d'audit.

2.3.1. La taille du cabinet d'audit

Les grands cabinets d'audit sont plus susceptibles à réduire le délai d'établissement des rapports d'audit. Ceci peut être expliqué par le fait que ces cabinets disposent des moyens humains et matériels importants¹², et sont parfois les seuls à pouvoir accepter les missions de certification de grands groupes internationaux. S'ils interviennent de manière efficiente, ils

¹² Suite aux regroupements des grands réseaux : les Big 4 sont réputés mobiliser des moyens, des approches et des standards de qualité homogènes sur une base internationale (Jaggi et Tsui, 1999).

sont en mesure de proposer des délais d'audit moindres. Ce résultat appuie ceux de Schwartz et Soo (1996)¹³ aux Etats-Unis, de Courteau et Zeghal (1999)¹⁴ et de Piot (2006) en France.

Ces derniers ont constaté que le délai de l'établissement des rapports d'audit préparés par des firmes internationales d'audit est généralement inférieur à celui des rapports préparés par d'autres cabinets. En effet, les firmes internationales d'audit ont plus de personnel que les autres firmes et sont plus structurées, efficaces et flexibles dans la planification de leurs missions Zéghal et ghorbel (2006). Ces dernières essaient de finir leur travail le plutôt possible pour maintenir leur bonne réputation.

A ce propos, à partir de la revue de la littérature, nous pouvons conclure notre hypothèse de recherche qui est la suivante (Schwartz et Soo, 1996 ; Courteau et Zeghal ,1999 et Piot 2006) :

H7 : La présence d'un grand cabinet anglo-saxon entraîne un délai d'audit plus court.

3. Méthodologie de recherche

Dans la présente étude, notre objectif consiste à évaluer les déterminants de la date de la remise des rapports d'audit dans les entreprises cotées en mettant en évidence la réalité du terrain qui impose un compromis entre fiabilité et pertinence de l'information financière de la part des dirigeants ainsi que les auditeurs.

3.1. Présentation de l'échantillon

Notre échantillon de base est constitué de 50 entreprises françaises cotées. En effet nous avons exclu toutes les sociétés appartenant au secteur financier tel que les banques, les institutions financières et les compagnies d'assurance. Notre échantillon est composé essentiellement des sociétés non financières.

Le tableau suivant présente la procédure de la sélection de l'échantillon final :

Tableau 1 : Procédure de la sélection de l'échantillon final

Echantillon	Entreprises cotées
Echantillon de départ	75
Les banques, les assurances, les sociétés de leasing	22

¹³ Schwartz K.B. et Soo B.S (1996), « The Association between Auditor Changes and Reporting Lags », Contemporary Accounting Research, 13(1) :353-370.

¹⁴ Courteau L. et Zéghal D. (1999), « Timeliness of Annual Reports : An international Comparison », Accounting Enquiries,9(1) :47-100.

Les entreprises dont les informations ne sont pas disponibles	3
Echantillon final	50

Il est à noter que notre échantillon est considéré comme échantillon de panel car on dispose des informations concernant ces 50 sociétés sur la période 2010 à 2014.

Les données relatives aux sociétés cotées sont collectés à partir les états financiers publiés aux bulletins officiels et/ou à partir des prospectus d'émission disponibles au conseil de l'autorité des marchés financiers (*AMF*) pour la période concernée.

3.2. Définition et mesure des variables

Les variables à définir renferment une variable endogène (variable à expliquer) et un ensemble de variables exogènes (variables explicatives).

3.2.1. Mesure de la variable dépendante : Délai d'audit

La variable dépendante correspond au délai d'audit (*Delai*), c'est à dire au nombre de jours calendaires compris entre la date de clôture et la date de la signature du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers (Courteau et Zéghal, 1999). Une différence est calculée pour toutes les sociétés de l'échantillon sur la période de l'étude 2010-2014, représentée par la formule suivante :

$$rd_{i,t} = DS_{i,t} - DC_{i,t}$$

Où,

$rd_{i,t}$: le délai d'établissement du rapport du commissaire aux comptes en nombre des jours pour chaque société *i* et pour chaque année *t*,

$DS_{i,t}$: la date de la signature du rapport du commissaire aux comptes pour chaque société *i* et pour chaque année *t*,

$DC_{i,t}$: la date de la clôture de l'exercice pour chaque société *i* et pour chaque année *t*.

3.2.2. Mesure des variables indépendantes

Tableau 2. Mesures utilisées pour les variables explicatives et relations anticipées avec le délai d’audit

Hypothèse	Variable	Mesure	Signe Attendu
Variables associées au processus d’audit			
H1	Stock-Crea	Ratio des stocks et Créances clients (valeurs brutes) au total de l’actif (Givoly et Palmon, 1982).	(+)
H2	OPAU	Variable binaire codée 1 si l’opinion d’audit est avec réserve, et 0 si non (Abott et al. 2003).	(+)
H3	End	Ratio d’endettement : Dettes financières /Total actif (Jenson et Meckling, 1976)	(-)
Variables associées aux pressions au niveau de divulgation de l’information			
H4	Concent	Concentration de l’actionnariat : variable binaire codée 1, si l’actionnariat est concentrée, et 0 si	(+)

		non (Leventis et Caramanis, 2005).	
H5	Taille	Logarithme total des actifs de la firme (Bamber, 1993).	(-)
H6	BonNouv	Variable binaire codée 1, si le résultat de l'exercice est une bonne (mauvaise), et 0 si non. . (Piot, 2006).	(-)
Variables associées à la production de service d'audit			
H7	Big 4	Variable binaire codée 1 si l'un des commissaires aux comptes titulaire est un Big 4, et 0 si non (Courteau et Zéghal, 2001).	(-)

3.2.3. Présentation du modèle de la recherche

Le modèle qui fera l'objet de notre essai de validation empirique dans le contexte français, est présenté après transformation logarithmique de la variable dépendante (LnDelai)¹⁵ :

$$\text{LnDelai}_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{StockCrea}_{it} + \beta_2 \text{OPAU}_{it} + \beta_3 \text{End}_{it} + \beta_4 \text{Concent}_{it} + \beta_5 \text{Taille}_{it} + \beta_6 \text{BonNouv}_{it} + \beta_7 \text{Big 4}_{it} + \varepsilon_{it}$$

¹⁵ Des résultats qualitativement identiques sont observés avec la mesure « brute » Délai.

Avec :

$i = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, \dots, 50.$

$t = 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.$

β_0 : constante

β_1 à β_7 : paramètres représentatifs du poids relatif de chaque variable exogène sur la variable à expliquer $LnDelai$.

ε_{it} : le terme d'erreur.

Il s'agit d'un modèle nécessitant l'utilisation d'une série de données de panel. Pour cela nous avons fait recours aux indices i et t pour les différentes variables explicatives et pour la variable à expliquer. Ces indices correspondent respectivement à l'entreprise et à la période de l'étude. Les données seront traitées avec le logiciel STATA.

4. Résultats empiriques

A travers l'analyse du contenu des rapports annuels des entreprises françaises cotées, nous allons procéder dans un premier temps à l'analyse des différents résultats obtenus permettant de suivre l'évolution du délai moyen d'établissement du rapport par les commissaires comptes d'une année à l'autre. Par la suite nous allons essayer de discuter concernant les différents facteurs susceptibles d'influencer ce délai.

4.1. Evolution du délai moyen d'établissement du rapport d'audit

Le délai moyen (DM) d'établissement du rapport du commissaire aux comptes est mesuré comme le nombre de jours entre la date de la signature de ce rapport et celle de la clôture de l'exercice pour toutes les sociétés de l'échantillon sur la période de l'étude 2010-2014.

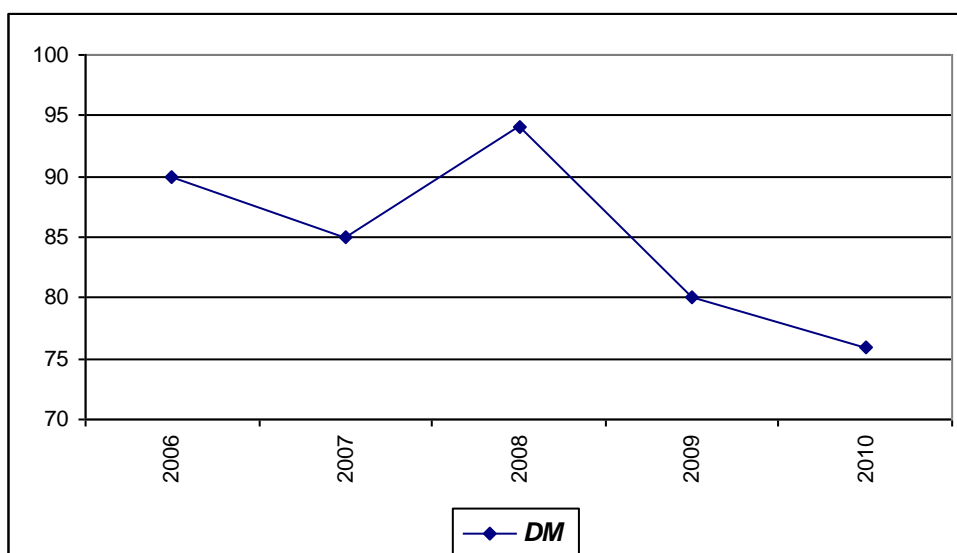
Tableau 3. Délai moyen d'établissement des rapports des CAC en nombre des jours

Années	2010	2011	2012	2013	2014
DM	90	85	94	80	76

Avec

$$DM = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^k rd_{it}$$

Graphique : Evolution du délai moyen d'établissement en nombre des jours



En observant le graphique on remarque une amélioration considérable du délai de la remise des rapports des vérificateurs externes, nous avons passé de 90 jours en l'année 2006 à 76 jours en l'année 2010. Ce résultat corrobore ceux de Simnett et al. (1995) en Australie, Bamber et Schoderbek (1993) aux Etats-Unis, Weetman et Caramanis (2005) en Grec.

Pour les années 2009 et 2010 de notre période de l'étude choisie, nous avons constaté une amélioration plus significative du délai d'audit. Nous pouvons expliquer ce résultat d'une part par la conscience à la fois des préparateurs et des vérificateurs des états financiers de respecter les délais légaux de leurs publications et d'autre part par l'importance de l'adoption de la loi de la sécurité financière. La dite loi s'est intéressée au renforcement de la politique de la divulgation financière des sociétés et de leur bonne gouvernance, et au renforcement du rôle du Conseil du marché financier dans l'exercice de ses missions. En effet, cette amélioration est considérée comme un signal positif pour les investisseurs, elle augmente la qualité du rapport d'audit.

A fin d'aboutir à répondre à notre question de recherche, nous allons présenter les résultats dégagés, procéder aux tests économétriques nécessaires permettant la confirmation ou l'infirmerie des hypothèses de recherche.

4.2. Statistiques descriptives du modèle

Tableau 4. Statistiques descriptives (50 entreprises, période 2010-2014)

Variables	MAX	MIN	Moyenne	Ecart-type
Ln(Delai)	166	27	85	44,54
StockCrea	44,368	29,738	0,344	12869
OPAU	1	0	0,333	0,452
Taille	28,181	9,293	17,794	2,215
Concent	1	0	0,447	0,226
BonNouv	1	0	0,845	0,491
Big4	1	0	0,465	0,362

A partir des chiffres présentés dans cette statistique descriptive du modèle, il s'avère que l'information relative au délai d'audit s'établit à 85 jours en moyenne, et varie entre 27 et 166 jours, cette dernière valeur représentant un plafond réglementaire compte tenu des 15 jours minimum requis entre dépôt des documents financiers annuels au siège de la société et la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Nous constatons des différences significatives au niveau des deux variables explicatives : les entreprises dont le capital est fortement dispersé ou dont l'un des commissaires aux comptes est un Big 4, ont des délais d'audit plus courts. En revanche, les délais d'audit sont significativement plus longs pour les bonnes nouvelles (84 en moyenne). En outre, l'écart type estimé des deux mesures opinion d'audit et concentration de l'actionnariat, soit respectivement de (0.333 et 0.447), nous permet de constater que ces deux variables d'intérêts du modèle varient faiblement à l'intérieur de notre échantillon.

4.3. Outils statistiques utilisés et estimation du modèle

A fin d'entreprendre une démarche économétrique homogène et bien structurée, on juge utile de vérifier la multicolinéarité entre les variables explicatives. En cas d'absence de problème, nous pouvons introduire toutes les variables explicatives simultanément au modèle. Par la le

test d'homogénéité des constantes est nécessaire pour savoir si l'estimation se fait par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) ou bien en utilisant des données de panel. Ensuite, une étude des effets individuels est menée à travers le test de Hausman. Finalement, présenter les résultats dégagés à la suite de l'estimation de notre modèle empirique.

4.3.1. Multicolinéarité des variables indépendantes

Avant d'estimer les coefficients de notre modèle, nous devons nous assurer de l'absence de la multicolinéarité entre les variables explicatives. Pour cela, nous examinons les coefficients de corrélation de Pearson. Une corrélation est considérée comme importante si le coefficient de Pearson est supérieur à 0,8.

L'annexe (1) montre que tous les coefficients de corrélation de Pearson, ne dépassent pas 0,8, donc la corrélation entre variables est acceptable.

4.3.2. Test de spécification

A fin de choisir la méthode d'estimation adaptée, il est nécessaire de distinguer l'effet fixe de l'effet commun. Ainsi deux cas se présentent :

- L'estimation par MCO, lorsque la probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle d'égalité des constantes B_i est supérieur à 5% et on parle d'effet commun.
- L'estimation se fait on utilisant des données de panel, lorsque la probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle est inférieure à 5% et on parle d'effet spécifique.

L'annexe (2) présente les résultats des tests de spécification relatifs à notre modèle.

Les tests d'homogénéité des constantes montre que les « P values (sig) » du modèle est inférieur au seuil de 5% donc pour ce test on rejette l'hypothèse nulle d'égalité des constantes. Cela indique qu'il existe un effet spécifique et individuel mesuré à partir les B_i et que l'estimation de modèle se fait en utilisant les données de panel.

4.3.3. Test de Hausman

Le test de spécification nous a permis de conclure qu'il existe un effet spécifique individuel pour notre modèle. Ainsi il est important de spécifier les effets individuels.

Pour ce faire, Hausman (1978) propose un test qui permet de décider qu'elle méthode d'estimation est à préférer. Il sert à discriminer les effets spécifiques fixes et effets spécifiques aléatoires. Ainsi, deux cas se présentent :

- L'estimation se fait par l'estimateur MCG lorsque la probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle, qui prévoit que l'estimateur MCG est meilleur que l'estimateur Within, est supérieure à 5%.
- L'estimation se fait par l'estimateur Within lorsque la probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle, qui prévoit que l'estimateur Within, est inférieure à 5%.

L'annexe (3) présente les résultats des tests des effets individuels montrent que les « P values » dépassent 5%. Donc on opte pour les modèles à effets aléatoires et l'estimation par *MCG*.

4.4. Résultats de l'estimation du modèle

Les résultats d'estimation du modèle récapitulés dans le tableau (5) montrent que :

Contrairement à nos prédictions, le poids des stocks et créances dans le total d'actifs n'a pas un effet significatif sur le délai d'audit. Le coefficient de la variable *Stock-Crea* est négatif et non significatif. Ce résultat semble donc contradictoire avec les constats des auteurs Bamber et al. (1993), Piot (2006) et vient d'infirmer notre hypothèse 1. Il s'avère qu'empiriquement si le poids des stocks et créances est reconnu comme déterminant des honoraires d'audit facturés, cette variable a été peu considérée dans les travaux sur les délais d'audit ou de publication des résultats.

Concernant l'opinion de l'auditeur, nous pouvons confirmer que l'opinion de l'auditeur n'a pas un effet significatif sur le délai de la remise des rapports. En effet, le coefficient de la variable *OPAU* est positif et non significatif. Notre résultat vient infirmer notre hypothèse 2. Notre résultat vient confirmer les affirmations de Bamber et Schoderbek (1993) et Simnett et al. (1995) qui stipulent que les réserves émises par les auditeurs engendrent une diffusion tardive des rapports.

Néanmoins, on a trouvé que la variable *End* dispose un signe positif et significatif au seuil de 10% en contradiction à celui attendu théoriquement. Ainsi, l'hypothèse 3 est confirmée. Ceci confirme les travaux de Carslaw et Kaplan (1991) et Simnett et al. (1995) qui stipulent que l'endettement est généralement associé à un fort degré de risque de transferts de richesses ce qui diminue la confiance de l'auditeur envers les comptes de la firme. Cet effet peut nécessiter des diligences spécifiques et des négociations entre auditeurs et dirigeants, le tout ayant pour effet de rallonger la durée de la mission. Ainsi, ce résultat infirme les arguments avancés par la théorie des coûts contractuels et la théorie de signal qui affirment que l'endettement entraîne une diffusion rapide de l'information financière.

Par ailleurs, les résultats concernant la concentration de l'actionnariat étaient conformes à nos prédictions. En effet, la dispersion de l'actionnariat est négativement corrélée à la date de la remise des rapports. Le coefficient de la variable *Concent* est négatif et significatif au seuil de 5%. Ceci montre que la dispersion de l'actionnariat favorise une diffusion plus rapide des résultats financiers. Ainsi notre hypothèse 4 est confirmée. Notre résultat vient confirmer les affirmations de Courteau et Zeghal (2003) et Piot (2006), qui stipulent que les entreprises dont le capital est fortement dispersé subissent une pression plus importante pour diffuser leurs résultats que celles dont le capital est concentré dans les mains des dirigeants.

On outre on constate que la taille de l'entreprise est négativement corrélée avec le délai d'audit. Le coefficient de la variable *Taille* est négatif et significatif au seuil de 1%, ceci montre que l'augmentation de la taille influence le délai d'audit à la baisse. Notre résultat vient confirmer les résultats de Dyer et Mchugh (1975) qui stipulent une relation négative entre la taille de l'entreprise et le délai d'audit. Cette conformité à la théorie est attribuée aux postulats avancés par Jensen et Mickling (1976) : les grandes entreprises sont plus complexes et subissent par conséquent des coûts politiques et des pressions plus élevés, ainsi que les dirigeants cherchent à limiter par une diffusion rapide des résultats financiers pour résoudre ces problèmes.

Contrairement à l'hypothèse H6, les bonnes nouvelles ressortent avec un impact positif et non significatif sur le délai d'audit, c.à.d. une bonne nouvelle se traduit par un délai d'audit plus long. Le coefficient de la variable *Bon Nouv* est positif mais non significatif. Notre résultat vient confirmer les affirmations de Courteau et Zéghal (1999 et Haw et al. (2003), qui interprètent cette relation par l'hypothèse des coûts engendrés par une divulgation anticipée, ou de manière plus pragmatique par un scepticisme des auditeurs face à un résultat en hausse significative, scepticisme qui serait à la base d'une extension des diligences.

Pour la variable *Big 4*, elle est significative au seuil de 5% et présente le signe attendu. Le résultat trouvé confirme donc notre hypothèse 7. Ceci peut être expliqué par le fait que les grands cabinets d'audit disposent des moyens humains et matériels importants. S'ils interviennent de manière efficiente, ils sont en mesure de proposer des délais d'audit moindres. Ce résultat appuie ceux de Weetman et Caramanis (2005) et de Piot (2006). Ces derniers ont constaté que le délai de l'établissement des rapports d'audit préparés par des firmes internationales d'audit est généralement inférieur à celui des rapports préparés par d'autres cabinets d'audit.

Tableau 5. Résultat de l'estimation du modèle

LnDelai _{i,t} = β ₀ + β ₁ StockCrea _{it} + β ₂ OPAU _{it} + β ₃ End _{it} + β ₄ Concent _{it} + β ₅ Taille _{it} + β ₆ BonNouv _{it} + β ₇ Big 4 _{it} + ε _{it} .		
Variables	Coefficients	Significativité
StockCrea	-2, 150	0,740
OPAU	8,032	0,473
End	2,190*	0,096
Taille	-7,891***	0,001
Concent	-1,262**	0,029
BonNouv	6,853	0,107
Big4	-3,862**	0,041

Avec : * Coefficient significatif à 10%

** Coefficient significatif à 5%

*** Coefficient significatif à 1%

5. Conclusion

Notre étude constitue un apport enrichissant à la littérature sur les déterminants de la qualité de l'information financière, en examinant plus précisément les facteurs explicatifs du délai d'audit. Cependant, en se basant sur la théorie d'agence, la théorie des coûts politiques et la théorie de signal, la durée de l'intervention des auditeurs semble influencer, le délai de divulgation de l'information financière annuelle. En effet, la réalité du terrain impose en général aux producteurs des états financiers ainsi qu'aux auditeurs, un arbitrage serré entre pertinence qui suppose une certification rapide de l'information financière, et la fiabilité qui suppose un délai minimal permettant aux auditeurs d'accomplir leurs diligences requises par la mission.

L'objectif de notre recherche est d'évaluer empiriquement ce compromis entre fiabilité et pertinence en mettant en évidence les facteurs susceptibles d'influencer sur le délai d'audit.

A cet effet, notre analyse a porté sur un échantillon de 50 entreprises françaises cotées s'étalant sur la période de 2010 à 2014.

Le délai d'audit est mesuré par le nombre de jours calendaires compris entre la date de clôture et la date de la signature du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers (Courteau et Zéghal, 1999). La vérification empirique des hypothèses avancées en faisant recours aux données de panel n'a pas permis de les confirmer en totalité.

Ainsi, au terme de notre recherche les résultats indiquent que le poids des stocks et créances dans le total d'actifs n'a pas un effet significatif sur le délai d'audit. Aussi, l'opinion du commissaire aux comptes n'a pas d'influence significative sur le délai d'audit. En outre, il s'avère que la relation entre le caractère bon de la nouvelle et sa publication anticipée n'est évidente. Par contre, il existe une relation négative et significative entre le délai d'audit et la taille de l'entreprise, la concentration de son capital et le fait que l'entreprise est auditée par un grand cabinet d'audit (Big 4).

Globalement, ces constatations n'appuient donc pas les hypothèses d'efficacité associées à la complexité et l'opinion d'audit. Elles semblent privilégier les aspects institutionnels dans l'explication du délai d'audit, qu'ils prennent la forme de pressions contractuelles (l'endettement financier), ou pressions politiques associées à la visibilité (taille) de l'entreprise. En outre, les importants moyens, à la fois techniques et humains des grands cabinets internationaux d'audit s'illustrent ici au niveau de la capacité des *Big Four* à délivrer leurs opinions plus rapidement que les autres cabinets.

Dans leur plus large majorité, les résultats de cette étude suggèrent que le délai d'audit observé ne résulte pas d'un équilibre entre contraintes opérationnelles liées à la mission et les pressions politico-institutionnelles qui s'exercent sur le délai de publication des résultats financiers. Toutefois, le premier volet se trouve occulté alors que le second volet semble, quant à lui, peser significativement sur le délai imparti aux commissaires aux comptes pour délivrer leurs opinions. Cette prédominance des facteurs réglementaires et institutionnels dans l'organisation des missions d'audit est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur la qualité des diligences accomplies.

Bibliographies

- ABDULLA J.Y.A.** (1996), « The timeliness of Bahraini annual reports », *Advances in International Accounting*, n° 9, pp. 73-88.
- ABBOTT L.J** (2003), « An Empirical Investigation of Audit Fees, Non audit Fees and Audit Committees », *Contemporary Accounting Research*, 20(2):215-234.
- AHSAN HABIB, Md. BORHAN** (2011), «Audit Firm Industry Specialization and the Audit Report lag » *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation, Volume 20, Issue 1, 2011, Pages 32-44.*
- ABAOUB E. , AYEDI S.** (2008), « La demande de la qualité de l’audit externe : quel apport de la théorie d’agence dans le contexte tunisien ? », Acte du 29^{ème} congrès de l’Association Francophone de Comptabilité (AFC) Tunis.
- ARENS A, ELDER RJ, BEASLEY** (2012), « Auditing and Assurance Services: An Integrated Approach », 14th ed, Pearson Prentice Hall.
- BAMBER E.M. BAMBER L. S. et SCHODERBEK M. P.** (1993), « Audit structure and other determinants of audit report lag: an empirical analysis », *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, n° 12-1, pp. 1-23.
- BAHRAM SOLTANI** (2002), «Timeliness of Corporate and Audit Reports: some of Empirical evidence in French context», *The International Journal of Accounting, Volume 37, Issue 2, 2002, Pages 215-246.*
- CARSLAW C. et KAPLAN S.** (1997), « An examination of audit delay: further evidence from New Zealand », *Accounting and Business Research*, n° 22, pp. 21-32.
- COURTEAU L. et ZEGHAL D.** (2003), « Timeliness of annual reports: an international comparison », *Accounting Enquiries*, n° 9 (1), pp. 45-56.
- DAVIES B. et WHITTRED G. P.** (2001), «The association between selected corporate attributes and timeliness in corporate reporting: further analysis», *A Journal of Accounting and Business Studies*, pp. 48-60.
- DARROUGH M. N. et STOUGHTON N. M.** (1990), « Financial disclosure policy in an entry game », *Journal of Accounting and Economics*, n° 12 (1-3), pp. 219-43.
- DELANEY P. R.** (1997) « Interpretation and application of generally accepted accounting principles. United States : Wiley »
- DYE R. A. et SRIDHAR S.** (1995), « Industry-wide disclosure dynamics », *Journal of Accounting Research*, n° 33 (1), pp. 157-174.
- ELLIOT J. A.**(2000), « Subject to Audit Opinions and Abnormal Security Returns. Outcomes and Ambiguities », *Journal of Accounting Research*, n° 20, pp. 617-638.
- GILLING D. M.** (1999), « Timeliness in corporate reporting: some further comment » *Accounting and Business Research*, n° 7, pp. 34-36.
- GODFREY M.** (2011), « Prenatal Audit Using 3-Delay Model in Western Tanzania », *International Journal of Gynaecology & Obstetrics, Volume 106, Issue 1, July Pages 85-88.*
- GIVOLY D. et PALMON D.** (1982), « The Timeliness of annual earnings announcements: some empirical evidence », *Accounting Review*, pp. 486-508.
- GRAND B.**(1996), «Approches théoriques de l’audit. *Working Paper n°469, Centre d’Etudes et de Recherches sur les Organisations et la Gestion (CEROG), IAE Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille III.*
- HAW G. PARK K. QI D. et WU W.** (2003), « Audit qualification and timing of earnings announcements: evidence from China », *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, n° 22 (2), pp. 121-146.
- JAGGI B. et TSUI J.** (2001), « Determinants of audit report lag : further evidence from Hong Kong », *Accounting and Business Research*, n° 30 (1), pp. 17-28.

JASIM AI-AJMI (2008) «Audit Delays: Evidence from an Emerging Market: Advances in accounting volume 24, issue 2, pages 217-226.

JENSON M.C. et MECKLING W. (1976), « Theory of the Firm: Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, 3(4):305-360.

KRISHNAN G. V. (2008) « The association between Big 6 auditor Industry expertise and the asymmetric timeliness of earnings », *Journal of Accounting, Auditing and Finance*, forthcoming.

LEVENTIS S. et WEETMAN P. (2004), « Timeliness of financial reporting: applicability of disclosure theories in emerging capital market», *Accounting and Business Research*, n° 34 (1), pp. 43-56.

NG P. H. et TAI B. Y. K. (1994), « An empirical examination of the determinants of audit delay in Hong Kong », *The British Accounting Review*, n° 26 (1), pp. 43-59.

NADA HACHICHA, (2008) «Impact du contenu informatif du rapport de l'auditeur sur le délai de sa signature.

OWUSU-ANSAH S. (2000), « Timeliness of corporate financial reporting in emerging capital markets: empirical evidence from the Zimbabwe Stock Exchange », *Accounting and Business Research*, n° 30 (3), pp. 241-254.

OWUSU-ANSAH S. et LEVENTIS S. (2006), «Timeliness of corporate annual financial reporting in Greece », *European Accounting Review*, London, n° 15 (2), pp.273.

PIOT C. (2006) « Les Déterminants du délai de signature du rapport d'audit en France », working paper, pp. 1- 43.

PIGE B. (2003), «Performance, audit et gouvernement d'entreprise », *Actes du XIXème congrès de l'Association Française de Comptabilité*. Nantes. Vol. 1 : 227-242.

SCHWARTZ K. B. et SOO B. S. (1996), « The association between auditor changes and reporting lags », *Contemporary Accounting Research*, n° 13 (1), pp. 353-370.

SCOTT W. R. (1997), « Financial accounting theory », Prentice-Hall, New-Jersey.

TRUMAN B. (1992) « Theories of Earning Announcement Timing », *Journal of Accounting and Economics*, 5:179-194.

SIMNETT R. AITKEN M. CHOO F. et FIRTH M. (1995), « The determinants of audit delay », *Advances in Accounting*, n° 13, pp. 1-20.

SOLTANI B. (2002), « Timeliness of corporate and audit reports : some empirical evidence in the French context », *The International Journal of Accounting*, n° 37, pp. 215-246.

SUSANTI S. N (2013), « An empirical analysis of auditor independence and audit fees on audit quality »; *international journal of Management and business Studies* ISSN: 2167-0439 Vol. 3 (3), pp. 082-087.

TREMBLEY D. (1993), « Théories et modèles comptables : développement et perspectives », *Presse de l'université de Québec*, pp. 96- 122.

WATTS R.L et ZIMMERMAN J.L (1986), *Positive accounting theory*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.

WHITTRED G. P. (2000), « Audit qualification and the timeliness of corporate annual reports », *Accounting Review*, n° 4, pp. 563-577.

ANNEXES

Annexe (1)

Annexe 1 Coefficient de corrélation de Pearson entre variables indépendantes

	<i>StockCrea</i>	<i>OPAU</i>	<i>Concent</i>	<i>End</i>	<i>Taille</i>	<i>BonNouv</i>	<i>Big4</i>
<i>StockCrea</i>	1,00	0,04	-0,17	0,00	0,22	-0,42	0,08
<i>OPAU</i>	0,04	1,00	-0,15	-0,15	0,06	0,03	-0,04
<i>Concent</i>	-0,17	-0,15	1,00	-0,08	-0,05	-0,12	-0,08
<i>End</i>	0,00	-0,15	-0,08	1,00	0,08	-0,02	0,06
<i>Taille</i>	0,22	0,06	-0,05	0,08	1,00	-0,30	-0,02
<i>BonNouv</i>	-0,42	0,03	-0,12	-0,02	-0,30	1,00	-0,05
<i>Big 4</i>	0,08	-0,04	-0,08	0,06	-0,02	-0,05	1,00

Annexe (2)

Test de spécification de modèle

Valeurs de la statistique de Fisher	Sig*	Conclusion	Type de l'effet
4,43	0,000	Rejeter l'hypothèse nulle d'égalité des constantes	Effet spécifique

Avec :

*Sig : probabilité de l'hypothèse nulle d'égalité des constantes

Annexe (3)

Test des effets individuels du modèle

Test d'Hausman	2,25
P-value	0,217
Modèle de spécification	Modèle à effet aléatoire
Estimateur	MCG